

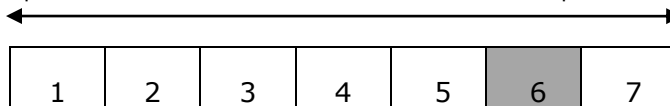
**RAPPORT ANNUEL
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS CONSTANCE
BE AMERICA**

**(Opérations de l'exercice clos
le 30 décembre 2016)**

- Société de gestion** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
8, rue Lamennais – 75008 Paris
- Dépositaire et conservateur** : **Crédit Industriel et Commercial (CIC)**
6, avenue de Provence – 75009 Paris
- Commissaire aux comptes** : **Mazars**
61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense
- Commercialisateur** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
8, rue Lamennais – 75008 Paris

Informations concernant le FCP Constance Be America

- Régime juridique** : Directive « OPCVM » 2009/65/CE
- Forme juridique** : Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- Classification** : Actions internationales
- Code ISIN** : Part A : FR0011271576
Part I : FR0011275015
- Investissement en OPC** : Moins de 10% de l'actif net
- Objectif de gestion** : Le FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à l'indice S&P 500 INDEX représentant l'évolution du marché action américain sur la durée de placement recommandée.
- Indicateur de référence** : S&P 500 INDEX, dividendes nets réinvestis
- Profil de risque** : A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



Le risque de contrepartie n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

- Souscripteurs concernés** : Tous souscripteurs sauf personnes américaines
- Durée de placement recommandée** : Supérieure à 5 ans



Régime fiscal

: Le FCP n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du souscripteur dépend de son lieu de résidence, et de sa situation particulière. Il est recommandé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations ci-dessus sont incomplètes. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et de consulter des conseillers professionnels.

A) Politique d'investissement

A-1) Rapport de gestion

Pour l'année 2016, le FCP Constance Be America affiche une performance de 2,78% (USD) pour la part I et 4,02% (USD) pour la part A, inférieure à celle de son indicateur de référence le S&P 500 Net Total Return (dividendes nets réinvestis) qui affiche une performance de 11,23% (USD) (ticker Bloomberg : SPTR500N Index).

Les secteurs ayant le plus contribué à la performance positive du FCP sont les trois secteurs auxquels le FCP a été surexposé en 2016, à savoir la consommation discrétionnaire (avec une performance globale annuelle de 4,32%), les technologies de l'information (performance globale annuelle de 11,99%) et la consommation de base (performance globale annuelle de 2,58%). Bien qu'ils réalisent une performance positive en 2016, ces trois secteurs ne réalisent pas les performances les plus importantes parmi les différents secteurs composant l'indice sur l'exercice écoulé, expliquant en partie l'écart de performance entre le FCP Constance Be America et son indicateur de référence le S&P 500 Net Total Return (dividendes nets réinvestis).

La sous-exposition aux six secteurs les plus performants de l'année, à savoir le secteur des énergies qui enregistre une performance de 23,65%, les financières (20,14%), les télécoms (17,81%), l'industrie (16,08%), les matériaux (14,08%) ainsi que les services aux collectivités (12,20%) explique également en partie l'écart de performance entre le FCP Constance Be America et son indicateur de référence le S&P 500 Net Total Return (dividendes nets réinvestis). Par ailleurs, le FCP a clôturé l'exercice en étant sous-exposé aux deux secteurs les moins performants de l'indice, qu'ont été l'immobilier (avec une performance globale annuelle de 0,01%) et la santé (-4,36%), unique secteur réalisant une performance négative sur l'exercice écoulé.

Au-delà des expositions du FCP aux différents secteurs composants l'indicateur de référence le S&P 500 Net Total Return (dividendes nets réinvestis), il convient de conclure que les différentes rotations sectorielles qui se sont produites en 2016 ainsi que la sélection de valeurs sont les principales raisons expliquant l'écart de performance entre le FCP et son indice de référence.

Le turnover (ou taux de rotation) du portefeuille a été de 130% sur l'exercice.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.

A-2) Stratégie d'investissement

L'année 2016 aura été marquée pour le FCP Constance Be America par la décision d'être largement investis sur les marchés d'actions nord-américaines, dès lors que notre scénario d'une amélioration notable de l'économie s'est poursuivie, validée par la publication d'indicateurs économiques de bonne facture.

L'année 2016 a été ponctuée par trois événements majeurs ayant engendré d'importants taux de volatilité sur les marchés. En début d'exercice, les inquiétudes sur la Chine et sur la croissance mondiale ont entraîné une forte baisse des marchés actions, des matières premières et des devises émergentes. Les deux autres événements que sont le Brexit en juin et l'élection de Donald Trump en novembre ont dans un premier temps entraîné une baisse des marchés actions et le regain d'intérêt pour les valeurs refuges avant que les investisseurs ne fassent rapidement abstraction de ces décisions entraînant les indices boursiers vers des records, à l'exemple du Dow Jones.

Globalement, l'année 2016 se termine sur une note optimiste avec des rebonds significatifs sur les 3 derniers mois. Pour autant, les performances des indices des marchés d'actions masquent des disparités sectorielles très importantes. Nous avons connu des mouvements d'une rare intensité, avec une surperformance des valeurs cycliques au détriment des valeurs défensives. Les perspectives d'une hausse des taux de la Fed et d'une reflation ont entraîné une remontée des taux longs et les mouvements se sont amplifiés avec l'annonce de l'élection de Donald Trump.

Malgré ces événements de marchés et bien que nous ayons désensibilisé quelques peu le portefeuille à certaines périodes, nous sommes restés investis au risques actions entre 90 et 100% tout au long de l'année 2016. Les Etats-Unis demeurent à nos yeux l'économie présentant les fondamentaux les plus solides à l'heure actuelle.

Nous ne pouvons certainement pas estimer la durée et l'ampleur de ces mouvements sectoriels et il est difficile d'anticiper si ces mouvements perdureront. Néanmoins, concernant 2016, nous sommes restés focalisés sur les éléments essentiels de notre philosophie d'investissement : la création de valeur sur le long terme avec la recherche de la qualité des fondamentaux des entreprises.

A-3) Allocation

Nous soulignons que sur le long terme des pressions structurelles continuent de s'exercer sur les financières et les pétrolières en particulier. S'agissant de ces dernières, il n'est pas certain que le rebond du prix de l'or noir se prolonge sauf à constater une croissance économique mondiale soutenue et donc une plus forte demande. Rappelons, que du côté de l'offre, de nombreux puits (notamment aux Etats-Unis) se remettent à produire sur les niveaux de cours actuels. Cette conviction nous a ainsi amené à augmenter de façon progressive l'allocation aux valeurs énergétiques en privilégiant les valeurs présentant les bilans financiers les plus sains et générant d'importants montants de cash.

On soulignera dans ce secteur les hausses d'US Silica Holdings (+203,28 %), Enbridge (+30,27%) ou bien encore Suncor Energy (+27,54%).

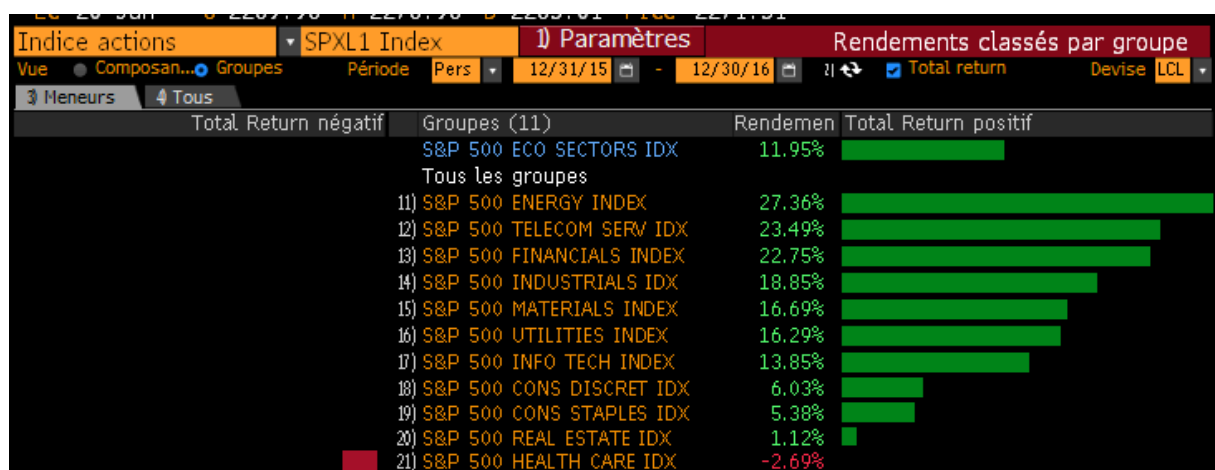
Nous sommes restés à l'écart des secteurs des télécoms et des services aux collectivités en raison de la valorisation des secteurs et de notre scénario de hausse des taux de la Fed. Pour les mêmes raisons, l'immobilier n'a pas eu notre préférence pour la seconde moitié de l'année écoulée. Cela est également le cas pour le secteur des matériaux.

Nous avons progressivement augmenté l'exposition aux valeurs financières, et principalement en fin d'exercice, en raison de la hausse des anticipations d'inflation et la hausse attendue des taux de la Fed qui a eu lieu en décembre. On retiendra les hausses de Discover Financial Services (+36,61%), Bank of Montreal (+ 32,81%) ou bien encore de Capital One (+20,86%).

Nous avons privilégié les thématiques de la digitalisation, de la sécurité, de l'intelligence artificielle ou bien encore des nouveaux modes de consommation. Ce choix a conduit à se tourner vers les secteurs de la consommation discrétionnaire, de la technologie et de la consommation de base, sans oublier certains acteurs de l'industrie de pointe. On notera au sein de ces thématiques les performances de Lockheed Martin (+18.22%), Amazon (+10,95%), Etsy (+42,62%), Ulta Salon (+37,81%), Post Holdings (+30,29%), Alarm.com (+66,85%), NVIDIA (+224,97%) ou bien encore Shopify (+66,16%).

Par ailleurs, et ce malgré la qualité de nombreux acteurs du secteur, la santé est restée sous-pondérée dans le FCP, en raison de certaines valorisations élevées et de la volonté des candidats à la présidentielle américaine de réguler les prix. Le secteur est l'unique composant de l'indice S&P500 à avoir réalisé une performance négative en 2016.

Au 30 décembre 2016, la consommation discrétionnaire représente ainsi près d'un tiers du portefeuille, suivie par les technologies de l'information, secteur progressivement renforcé au cours de l'année (près d'un quart de l'allocation à fin 2016), puis par la consommation de base avec un peu moins de 15%. Cette allocation a ainsi bénéficié des performances respectives de ces secteurs comme précisé ci-dessous (données Bloomberg).



A-4) Principaux mouvements sur la période

Entre le 31 décembre 2015 et fin 2016, on notera notamment la place importante laissée à la consommation discrétionnaire, le consommateur américain restant un des principaux moteurs de l'économie. La consommation de base a quant à elle été fortement réduite en raison des importantes variations de prix des matières premières ayant impactés les



sociétés du secteur alimentaire. L'exposition à la santé a également été réduite suite aux intentions déclarées des candidats à la présidentielle américaine de réguler les prix.

L'allocation s'est donc progressivement reportée sur les valeurs technologiques suite à la baisse du secteur au cours du premier semestre et afin d'être investis dans nos thématiques (exemple : achats de NVIDIA, IBM ou Shopify).

Le secteur financier a quant à lui été renforcé en raison de la hausse des anticipations d'inflation et la hausse attendue des taux de la Fed qui a eu lieu en décembre (exemple : achat de Bank of Montreal et de Discover Financial Services).

Des prises de profits ponctuelles sur le portefeuille ont été opérées tout au long de l'année, dans l'attente de la poursuite de la reprise économique et alors que la Fed communiquait sur une hausse des taux directeurs à venir ; décision qui n'est intervenue qu'en décembre 2016. La volatilité des marchés financiers nous a également conduit à procéder ainsi.

A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés

Le FCP Constance Be America n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

A-6) Informations relatives aux instruments financiers dérivés et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Pendant l'exercice, la société de gestion n'a eu recours à aucun des instruments et contrats suivants : change à terme, dépôt de garantie, future, prêt de titre, garantie émise ou reçue.

A-7) Informations issues du règlement européen SFTR relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de leur réutilisation

Le FCP Constance Be America n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

B) Informations réglementaires

B-1) Politique de sélection des intermédiaires

1 Cadre

La Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIF) est entrée en application le 1er novembre 2007. Obtenir le meilleur résultat possible, servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés en sont les grands enjeux.

La directive demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients.

De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de "meilleure exécution" prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

2 Critères retenus par Constance Associés

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting).

3 Intermédiaires retenus à ce jour

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CM-CIC Securities, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à ce jour sont :

- Bank of Montreal Capital Markets
- Barclays
- Market Securities
- Meeschaert (New York)
- Nordea Markets
- Royal Bank of Canada Capital Markets



- Crédit Industriel et Commercial

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).

B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)

Cadre : La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement responsables. L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ».

Les critères ESG comprennent trois dimensions :

- Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;
- Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.) ;
- Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

Origine : L'article L 533-22-1 du code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs de chacun des organismes de placement collectif qu'elles gèrent une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance".

Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés : Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire les critères ESG dans son processus d'investissement.

Bien entendu, l'équipe dirigeante d'une société émettrice, sa qualité et son mode de rémunération peuvent entrer en considération pour analyser le potentiel de l'entreprise, de même que la capacité d'une entreprise à offrir une croissance durable.

Ce n'est cependant en aucun cas de façon industrialisée par de quelconques critères "ESG" que l'équipe de gestion de Constance Associés mène sa gestion.

B-3) Politique de rémunération en application chez Constance Associés



A compter de l'exercice 2016 dont les comptes seront adoptés en 2017, la politique de rémunération adoptée en décembre 2016 par la société s'applique, et le montant des rémunérations versées figurent dans les comptes déposés auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Les rémunérations sont constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération variable de certains collaborateurs suit la présente politique : il s'agit de l'équipe de gestion, de l'équipe de direction, et du personnel dont la rémunération dépasse la rémunération moyenne des précédents. A ce jour, cela concerne tous les collaborateurs de la société.

L'ensemble de la rémunération variable de ces collaborateurs est soumis à la politique de rémunération, peu importe que cette rémunération soit liée à l'activité de gestion d'OPCVM, de gestion sous mandat discrétionnaire, etc. La société de gestion a ainsi souhaité faire preuve d'un maximum de cohérence.

La partie variable de la rémunération de chacun de ces collaborateurs est assise sur des critères liés à la fonction de chacun, à des critères collectifs et à des critères individuels.

Conformément à la loi Macron 2, Constance Associés a choisi de ne pas rendre publics ses comptes sociaux. En effet, dans la mesure où la taille de l'équipe de collaborateurs visés par la politique de rémunération est très restreinte, la communication de données globales conduirait à communiquer des informations potentiellement nominatives qui pourraient s'avérer de surcroît précieuses pour nos concurrents.

La partie différée de la rémunération variable d'un exercice comptable donné est supérieure à 50%. L'acquisition définitive de la partie différée est liée (voire conditionnée) à la situation financière de Constance Associés, à la continuité de l'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période précédent chaque versement.

La partie différée de la rémunération variable évolue avec la performance d'un portefeuille représentatif de la gestion menée par Constance Associés.

Les collaborateurs visés par la politique de rémunération ont reçu l'interdiction de la part de Constance Associés de tenter de la contourner par une stratégie de couverture personnelle ou d'assurance.

Le détail de la politique de rémunération peut être obtenu en adressant une demande écrite à : Constance Associés S.A.S. – à l'attention de Monsieur le Directeur général – 8, rue Lamennais – 75008 Paris – France.

B-4) Méthode de calcul du risque global

La société a retenu la méthode de l'engagement.

B-5) Vie de l'OPCVM

Rien à signaler sur l'exercice clos au 30 décembre 2016. En revanche, la société de gestion prévoit des évolutions de ses prospectus au courant de l'année 2017.



B-6) Politique d'exercice des droits de vote

Cadre

Les articles 314-100 à 314-103 inclus, ainsi que le règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat, disposent que les sociétés de gestion de portefeuilles doivent prévoir les conditions dans lesquelles elles exercent le droit de vote.

Dans la pratique, les mandats discrétionnaires signés avec Constance Associés confient à la société le soin d'exercer le droit de vote. Constance Associés dispose également de ce droit de vote pour les OPCVM qu'elle gère.

Quand vote Constance Associés ?

Constance Associés recherche une performance de moyen et long-terme pour ses investissements, tout en se réservant la possibilité de liquider sa position à tout moment (liquidité recherchée).

Consciente de la taille de ses investissements rapportée à la capitalisation des sociétés dans lesquelles elle mène des investissements, Constance Associés sait que son avis en assemblée générale n'aurait que peu de poids.

Dès lors, Constance Associés entend participer aux votes, de façon non systématique (sauf cas prévus plus loin), pour appuyer ses convictions en matière de gestion des sociétés.

La participation au vote est systématique dans les cas suivants :

- Quand l'ensemble des investissements de Constance Associés (OPCVM et comptes gérés sous mandat) représentent plus de 5% des droits de vote d'une société,
- Quand l'investissement par un OPCVM dans une société représente plus de 8% de l'actif net de l'OPCVM en question,
- Quand l'investissement de tous les OPCVM gérés par Constance Associés représente plus de 5% de l'actif net global des OPCVM gérés.

Pendant, dans les cas suivants, Constance Associés pourra ne pas voter tout de même :

- Lorsque le coût d'exercice du vote est prohibitif (par exemple si la procédure de vote à distance n'est pas disponible et qu'il faut se rendre sur place pour voter),
- Lorsque le vote nécessite le blocage des titres pendant une période longue (pour éviter de perdre la liquidité recherchée),
- Lorsque les titres donnant le droit de vote ont fait l'objet d'une cession temporaire, car Constance Associés n'entendrait pas les rappeler pour exercer le droit de vote.



Constance Associés vote quand la société reçoit à temps les formulaires de vote à distance.

Dans la pratique, Constance Associés n'a pas voté en 2016 au titre des participations du FCP Constance Be America.

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème | |
|---|-----------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution) | Actif net | Part « A/USD » 2,40 % TTC maximum | Part « I/USD » 1,20% TTC maximum |

| Frais indirects maximum | Actif net | NS |
|------------------------------|-----------|---|
| Commission de surperformance | Actif net | 20% TTC de la surperformance au-delà de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis |

Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

Indicateur de référence : S&P 500 dividendes nets réinvestis

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est calculée sur des périodes de référence courant de la première valeur liquidative du mois de janvier de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année, toutefois, à la mise en place de cette commission de surperformance en septembre 2013, la première période de calcul, la période de référence court de septembre 2013 à décembre 2014.

Les frais de gestion variables ne sont provisionnés que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence, soit entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Elle est prélevée à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds selon le mode de calcul suivant :

- *La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le taux de référence défini ci-après, sur l'exercice de l'OPCVM.*
- *La performance du fonds est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :*
- *si sur l'exercice du FCP, la performance du fonds (calculée coupon brut réinvesti) après imputation des frais de gestion fixes est supérieure au taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la différence entre la performance du FCP et ce taux de référence.*

Le taux de référence est calculé dividendes réinvestis

- *si sur l'exercice du FCP, la performance du FCP est inférieure au taux de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.*
- *la surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.*

Dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au taux de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision constituée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence, qui est l'exercice comptable du fonds.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|--|---------------------------------------|---|
| Commissions de mouvement Dépositaire 100% | Prélèvement sur chaque transaction | Marchés actions et obligations : 0,0598% TTC Maximum |
| | | MONEP – EUREX (€) |
| | | Futures – Options sur indices 2,39€/lot TTC |
| | | Options 0,3588% TTC Minimum 10€ |
| | | LIFFE |
| | | Futures – Options 2,093 £/lot TTC |
| | | CME-BOT US |
| | | Futures 2,392 \$/lot TTC |

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

| | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| Places de cotation européennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation asiatiques : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation australiennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation nord-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation sud-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

| | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| Places de cotation européennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation asiatiques : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation australiennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation nord-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation sud-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts de FCT : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les FCT cotés sur les marchés européens.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTAN et les BTF sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) : Néant

Contrats de change à terme

- Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant



C-2) Composition de l'actif au 30 décembre 2016

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes

MAZARS

**FCP
CONSTANCE BE AMERICA**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

FCP
CONSTANCE BE AMERICA

8, rue Lamennais
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP CONSTANCE BE AMERICA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

**FCP
CONSTANCE BE
AMERICA**

*Exercice clos le
30 décembre 2016*

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 28 avril 2017

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Pierre Masiéri

F5814 CONSTANCE BE AMERICA

BILAN ACTIF

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--|----------------------|----------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts et instruments financiers | 15 692 176,72 | 15 004 821,83 |
| Actions et valeurs assimilées | 15 692 176,72 | 15 004 821,83 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 15 692 176,72 | 15 004 821,83 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Parts d'organismes de placement collectif | 0,00 | 0,00 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 12 139,14 | 9 059,35 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 12 139,14 | 9 059,35 |
| Comptes financiers | 696 980,57 | 591 902,68 |
| Liquidités | 696 980,57 | 591 902,68 |
| Total de l'actif | 16 401 296,43 | 15 605 783,86 |

BILAN PASSIF

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 16 075 340,40 | 15 004 101,60 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 305 966,51 | 797 867,45 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -12 041,78 | -234 937,22 |
| Total des capitaux propres | 16 369 265,13 | 15 567 031,83 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 32 031,30 | 38 752,03 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 32 031,30 | 38 752,03 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 16 401 296,43 | 15 605 783,86 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|-------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 286 889,25 | 99 753,58 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 286 889,25 | 99 753,58 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 0,00 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 286 889,25 | 99 753,58 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 301 340,66 | 282 791,01 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -14 451,41 | -183 037,43 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 2 409,63 | -51 899,79 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -12 041,78 | -234 937,22 |

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème | |
|---|-----------|--------------------|-------------------|
| | | Part « A/USD » | Part « I/USD » |
| Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution) | Actif net | 2,40 % TTC maximum | 1,20% TTC maximum |

| Frais indirects maximum | Actif net | NS |
|------------------------------|-----------|---|
| Commission de surperformance | Actif net | 20% TTC de la surperformance au-delà de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis |

Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

Indicateur de référence : S&P 500 dividendes nets réinvestis

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est calculée sur des périodes de référence courant de la première valeur liquidative du mois de janvier de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année, toutefois, à la mise en place de cette commission de surperformance en septembre 2013, la première période de calcul, la période de référence court de septembre 2013 à décembre 2014.

Les frais de gestion variables ne sont provisionnés que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence, soit entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Elle est prélevée à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds selon le mode de calcul suivant :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le taux de référence défini ci-après, sur l'exercice de l'OPCVM.

- La performance du fonds est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si sur l'exercice du FCP, la performance du fonds (calculée coupon brut réinvesti) après imputation des frais de gestion fixes est supérieure au taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la différence entre la performance du FCP et ce taux de référence.

Le taux de référence est calculé dividendes réinvestis

- si sur l'exercice du FCP, la performance du FCP est inférieure au taux de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- la surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au taux de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision constituée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence, qui est l'exercice comptable du fonds.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|--|---------------------------------------|---|
| Commissions de mouvement Dépositaire 100% | Prélèvement sur chaque transaction | Marchés actions et obligations : 0,0598% TTC Maximum |
| | | MONEP – EUREX (€) |
| | | Futures – Options sur indices 2,39€/lot TTC |
| | | Options 0,3588% TTC Minimum 10€ |
| | | LIFFE |
| | | Futures – Options 2,093 £/lot TTC |
| | | CME-BOT US Futures 2,392 \$/lot TTC |

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

| | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| Places de cotation européennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation asiatiques : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation australiennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation nord-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation sud-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

| | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| Places de cotation européennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation asiatiques : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation australiennes : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation nord-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |
| Places de cotation sud-américaines : | Dernier cours de bourse du jour. |

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts de FCT : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les FCT cotés sur les marchés européens.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTAN et les BTF sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) : Néant

Contrats de change à terme

- Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 15 567 031,83 | 12 046 583,74 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 3 848 452,33 | 3 749 619,97 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -3 431 257,74 | -358 630,20 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 1 358 705,71 | 1 722 803,95 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -1 011 513,69 | -1 130 910,24 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -35 653,92 | -36 047,55 |
| Différences de change | -19 680,42 | 51 483,47 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 107 632,44 | -294 833,88 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>2 363 449,04</i> | <i>2 255 816,60</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>2 255 816,60</i> | <i>2 550 650,48</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -14 451,41 | -183 037,43 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 16 369 265,13 | 15 567 031,83 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---|-------------|-------------|
| ACTIF | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | | |
| TOTAL Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a l'achat | | |
| TOTAL Operations contractuelles a l'achat | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| Cessions | | |
| TOTAL Cessions | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a la vente | | |
| TOTAL Operations contractuelles a la vente | 0,00 | 0,00 |
| HORS BILAN | | |
| Opérations de couverture | | |
| TOTAL Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| TOTAL Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 696 980,57 | 4,26 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise 2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) | % |
|--|-----------------|------------|-----------------|----------|-----------------|----------|------------------|----------|
| | CAD | CAD | | | | | Devise(s) | |
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 761 351,73 | 4,65 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres d'OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 13 297,29 | 0,08 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 30/12/2016 |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 30/12/2016 |
|--|-------------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 30/12/2016 |
|-----------------------------------|-------------|----------------|-------------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--|-------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -12 041,78 | -234 937,22 |
| Total | -12 041,78 | -234 937,22 |

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|-------------------|--------------------|
| C1 PART CAPI A | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -46 870,12 | -185 625,13 |
| Total | -46 870,12 | -185 625,13 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | | |
| Distribution unitaire | | |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|-------------------|-------------------|
| C2 PART CAPI I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 34 828,34 | -49 312,09 |
| Total | 34 828,34 | -49 312,09 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | | |
| Distribution unitaire | | |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|--|---|-------------------|
| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 305 966,51 | 797 867,45 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 305 966,51 | 797 867,45 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|--|---|-------------------|
| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
| C1 PART CAPI A | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 219 723,40 | 504 062,09 |
| Total | 219 723,40 | 504 062,09 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | | |
| Distribution unitaire | | |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|--|---|-------------------|
| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
| C2 PART CAPI I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 86 243,11 | 293 805,36 |
| Total | 86 243,11 | 293 805,36 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | | |
| Distribution unitaire | | |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) |
|------------|------------------|---------------|------------------|-----------------------------|--|---|-------------------------|--|
| | | | | USD | USD | USD | USD | USD |
| 06/07/2012 | C1 PART CAPI A * | 3 416 100,00 | 22 774,000 | 150,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | C2 PART CAPI I * | 30 000,00 | 2,000 | 15 000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 31/12/2013 | C1 PART CAPI A | 5 411 698,75 | 26 519,151 | 204,07 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 19,83 |
| | C2 PART CAPI I | 3 284 692,17 | 157,850 | 20 808,95 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2 357,80 |
| 31/12/2014 | C1 PART CAPI A | 7 591 104,47 | 34 349,694 | 220,99 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 8,77 |
| | C2 PART CAPI I | 4 455 479,27 | 195,397 | 22 802,19 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 150,60 |
| 31/12/2015 | C1 PART CAPI A | 9 797 726,88 | 43 797,874 | 223,70 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7,27 |
| | C2 PART CAPI I | 5 769 304,95 | 247,442 | 23 315,79 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 988,08 |
| 30/12/2016 | C1 PART CAPI A | 11 749 331,56 | 51 100,681 | 229,93 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,38 |
| | C2 PART CAPI I | 4 619 933,57 | 190,490 | 24 252,89 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 635,57 |

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|--------------|---------------|
| C1 PART CAPI A | | |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice | 12 599,08300 | 2 823 761,08 |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice | -5 296,27600 | -1 168 299,84 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats | 7 302,80700 | 1 655 461,24 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 51 100,68100 | |

| | En quantité | En montant |
|--|-------------|---------------|
| C2 PART CAPI I | | |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice | 44,66000 | 1 024 691,25 |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice | -101,61200 | -2 262 957,90 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats | -56,95200 | -1 238 266,65 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 190,49000 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI A | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

| | En montant |
|--|------------|
| C2 PART CAPI I | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 30/12/2016 |
|--|------------|
| FR0011271576 C1 PART CAPI A | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 2,40 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 250 361,42 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

| | 30/12/2016 |
|--|------------|
| FR0011275015 C2 PART CAPI I | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,20 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 50 979,24 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 30/12/2016 |
|---------------------------------|------------------------|-------------------|
| Créances | Coupons et dividendes | 12 139,14 |
| Total des créances | | 12 139,14 |
| Dettes | Frais de gestion | 32 031,30 |
| Total des dettes | | 32 031,30 |
| Total dettes et créances | | -19 892,16 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur USD | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 15 692 176,72 | 95,87 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 15 692 176,72 | 95,87 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 12 139,14 | 0,07 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -32 031,30 | -0,20 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 696 980,57 | 4,26 |
| DISPONIBILITES | 696 980,57 | 4,26 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 16 369 265,13 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|------------------------|----------------------|-------------------|
| TOTAL Actions & valeurs assimilées | | | 15 692 176,72 | 95,86 |
| TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | 15 692 176,72 | 95,86 |
| TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.) | | | 15 692 176,72 | 95,86 |
| TOTAL CANADA | | | 1 291 988,73 | 7,89 |
| CA0636711016 BANK OF MONTREAL | USD | 2 900 | 208 568,00 | 1,27 |
| CA1366812024 CANADIAN TIRE CL.A | CAD | 1 600 | 165 553,43 | 1,01 |
| CA25675T1075 DOLLARAMA | CAD | 2 400 | 175 419,83 | 1,07 |
| CA29250N1050 ENBRIDGE | CAD | 4 000 | 167 907,10 | 1,03 |
| CA82509L1076 SHOPIFY SUB. VTG CLASS A | USD | 3 700 | 158 619,00 | 0,97 |
| CA8485101031 SPIN MASTER | CAD | 5 800 | 138 710,59 | 0,85 |
| CA8672241079 SUNCOR ENERGY | USD | 5 000 | 163 450,00 | 1,00 |
| CA8676EP1086 SUNOPTA | CAD | 16 000 | 113 760,78 | 0,69 |
| TOTAL CURACAO | | | 151 110,00 | 0,92 |
| AN8068571086 SCHLUMBERGER | USD | 1 800 | 151 110,00 | 0,92 |
| TOTAL ISRAEL | | | 165 024,00 | 1,01 |
| US6536561086 NICE ADR | USD | 2 400 | 165 024,00 | 1,01 |
| TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE | | | 14 084 053,99 | 86,04 |
| US00782L1070 ADVANCEPIERRE FOODS HOLDINGS I | USD | 7 000 | 208 460,00 | 1,27 |
| US0116421050 ALARM.COM HOLDINGS | USD | 8 000 | 222 640,00 | 1,36 |
| US02079K1079 ALPHABET CL.C | USD | 180 | 138 927,60 | 0,85 |
| US02079K3059 ALPHABET CL.A | USD | 280 | 221 886,00 | 1,36 |
| US0231351067 AMAZON COM | USD | 650 | 487 415,50 | 3,00 |
| US0378331005 APPLE | USD | 3 990 | 462 121,80 | 2,82 |
| US0394831020 ARCHER DANIELS MIDLAND | USD | 5 400 | 246 510,00 | 1,51 |
| US14040H1059 CAPITAL ONE FINANCIAL | USD | 2 200 | 191 928,00 | 1,17 |
| US1510201049 CELGENE | USD | 1 555 | 179 991,25 | 1,10 |
| US1897541041 COACH | USD | 6 500 | 227 630,00 | 1,39 |
| US20825C1045 CONOCOPHILLIPS | USD | 5 520 | 276 772,80 | 1,69 |
| US21036P1084 CONSTELLATION BRANDS CL.A | USD | 1 075 | 164 808,25 | 1,01 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|--------|------------------------|---------------------|-------------------|
| US22160K1051 COSTCO WHOLESAL | USD | 1 300 | 208 143,00 | 1,27 |
| US2371941053 DARDEN RESTAURANTS | USD | 3 600 | 261 792,00 | 1,60 |
| US2546871060 DISNEY WALT - DISNEY | USD | 3 725 | 388 219,50 | 2,37 |
| US2547091080 DISCOVER FINANCIAL | USD | 3 500 | 252 315,00 | 1,54 |
| US29786A1060 ETSY | USD | 15 600 | 183 768,00 | 1,12 |
| US30303M1027 FACEBOOK CL.A | USD | 2 930 | 337 096,50 | 2,06 |
| US34964C1062 FORTUNE BRANDS HOME SECURITY | USD | 3 000 | 160 380,00 | 0,98 |
| US3647601083 GAP | USD | 9 000 | 201 960,00 | 1,23 |
| US3703341046 GENERAL MILLS | USD | 4 500 | 277 965,00 | 1,70 |
| US4128221086 HARLEY-DAVIDSON | USD | 4 778 | 278 748,52 | 1,70 |
| US42824C1099 HEWLETT PACKARD ENTERPRISE | USD | 10 000 | 231 400,00 | 1,41 |
| US4404521001 HORMEL FOODS | USD | 8 500 | 295 885,00 | 1,81 |
| US44919P5089 IAC/INTERACTIVE | USD | 3 700 | 239 723,00 | 1,46 |
| US45845P1084 INTERCEPT PHARMACEUTICALS | USD | 650 | 70 622,50 | 0,43 |
| US4592001014 IBM | USD | 1 800 | 298 782,00 | 1,83 |
| US5017971046 L BRANDS | USD | 3 600 | 237 024,00 | 1,45 |
| US5398301094 LOCKHEED MARTIN | USD | 1 560 | 389 906,40 | 2,38 |
| US5500211090 LULULEMON ATHLETICA | USD | 4 700 | 305 453,00 | 1,87 |
| US5949181045 MICROSOFT | USD | 4 900 | 304 486,00 | 1,86 |
| US5962781010 MIDDLEBY | USD | 2 500 | 322 025,00 | 1,97 |
| US64110L1061 NETFLIX | USD | 2 500 | 309 500,00 | 1,89 |
| US6541061031 NIKE CL.B | USD | 5 880 | 298 880,40 | 1,83 |
| US67066G1040 NVIDIA | USD | 3 450 | 368 253,00 | 2,25 |
| US69370C1009 PTC | USD | 3 500 | 161 945,00 | 0,99 |
| US7374461041 POST HOLDINGS | USD | 2 060 | 165 603,40 | 1,01 |
| US7415034039 PRICELINE GROUP | USD | 140 | 205 248,40 | 1,25 |
| US7534221046 RAPID7 | USD | 4 500 | 54 765,00 | 0,33 |
| US7551115071 RAYTHEON | USD | 2 000 | 284 000,00 | 1,73 |
| US79466L3024 SALESFORCE.COM | USD | 1 000 | 68 460,00 | 0,42 |
| US82669G1040 SIGNATURE BANK | USD | 1 650 | 247 830,00 | 1,51 |
| US8335511049 SNYDER S LANCE | USD | 4 400 | 168 696,00 | 1,03 |
| US85208M1027 SPROUTS FARMERS MARKET | USD | 9 000 | 170 280,00 | 1,04 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|--------|------------------------|---------------------|-------------------|
| US852441094 STARBUCKS | USD | 4 030 | 223 745,60 | 1,37 |
| US8636671013 STRYKER | USD | 1 300 | 155 753,00 | 0,95 |
| US8718291078 SYSCO | USD | 4 150 | 229 785,50 | 1,40 |
| US8725401090 TJX COS | USD | 3 000 | 225 390,00 | 1,38 |
| US88160R1014 TESLA MOTORS | USD | 830 | 177 362,70 | 1,08 |
| US88166T1016 TESSERA HOLDING | USD | 6 800 | 300 560,00 | 1,84 |
| US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC | USD | 2 245 | 316 769,50 | 1,94 |
| US90184L1026 TWITTER | USD | 8 450 | 137 735,00 | 0,84 |
| US9024941034 TYSON FOODS CL.A | USD | 2 100 | 129 528,00 | 0,79 |
| US90346E1038 US SILJCA HLDGS | USD | 5 000 | 283 400,00 | 1,73 |
| US90384S3031 ULTA SALON COSMETICS AND FRAG. | USD | 1 200 | 305 928,00 | 1,87 |
| US9043111072 UNDER ARMOUR | USD | 6 000 | 174 300,00 | 1,06 |
| US9043112062 UNDER ARMOUR CLC | USD | 4 531 | 114 045,27 | 0,70 |
| US91307C1027 UNITED THERAPEUTICS | USD | 620 | 88 926,60 | 0,54 |
| US92826C8394 VISA CL.A | USD | 2 900 | 226 258,00 | 1,38 |
| US95058W1009 WENDY'S CO | USD | 16 000 | 216 320,00 | 1,32 |